

Les métiers de la cohésion sociale

Déclaration du groupe CGT-FO

Le groupe Force Ouvrière tient à remercier le rapporteur, la Président de la commission travail emploi, ainsi que tous les membres de l'administration et dans l'ensemble des conseillers pour le travail dense qui nous a permis d'aboutir à présenter cet avis, les métiers de la cohésion sociale.

Nous tenons également à remercier tous les professionnels, les salariés, les bénéficiaires qui ont bien voulu apporter leur contribution tant à travers la plateforme ainsi que lors de la journée délibérative.

Nombre d'entre eux nous ont fait part de la perte de sens, de valeur dans leurs métiers depuis plusieurs années. Une telle situation résulte d'un sous-investissement chronique dans les métiers du social dont tout le monde a conscience qu'ils sont prégnants dans notre société et pour notre avenir.

Le rapport et l'avis relèvent la dégradation des conditions de travail, l'existence des bas salaires et la baisse de pouvoir d'achat.

Force Ouvrière soutient les préconisations relatives au réinvestissement, aux revalorisations salariales mais aussi celles relatives à l'abrogation des dispositions autorisant la non opposabilité des conventions collectives.

Force Ouvrière demande que toute sa place soit laissée, redonnée à la négociation collective.

Force Ouvrière reste attaché aux diplômes d'État, les classifications négociée et reconnue dans chaque convention collective.

Cette reconnaissance permet d'avoir un niveau de salaire garanti même si insuffisant et une égalité de traitement femme homme et une ancienneté reconnue. FO a voté sans réserve l'avis.